



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JANVIER 2022



DELIBERATION N° 2022-01-010-DEEJ

Nomenclature : 7.1.3

OBJET : TARIFS – SEJOUR EN GUINÉE BISSAU

Votants : 33
Abstention : /
Votes exprimés: 33

Pour: 33
Contre : /

Fait à Tarnos,
 le 7 janvier 2022
 Pour extrait certifié
 conforme



Le Maire

*Certifié exécutoire compte tenu
 du dépôt au titre du contrôle de
 légalité et de l'affichage en
 Mairie le : 10/01/2022*

L'an deux mille vingt deux, le six janvier, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS A L'OUVERTURE DE SEANCE

M. LESPADÉ, M. PERRET, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, M. FLEURET DIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme LE GALL, M. COUTIER, Mme LALANNE, M. HERVELIN, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LATAILLADE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS A L'OUVERTURE DE SEANCE

Mme NOGARO	procuration à	M. DUBERT
Mme DUPRE	procuration à	Mme DUFAU
Mme SAINT-AUBIN	procuration à	M. COUTIER
Mme CORRIHONS	procuration à	M. GONZALES
M. LECERF	procuration à	M. DECKE
M. CENDRES	procuration à	Mme LE GALL
Mme DACHARRY	procuration à	M. LATAILLADE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. MABILLET

Nombre de Conseillers en exercice : 33
 Nombre de présents : 26
 Nombre de pouvoirs: 7
 Nombre de votants : 33

Dans le cadre du projet éducatif territorial, le service jeunesse de la ville accompagne la « **junior association Tarnos Solid'Action** » dans les actions qu'elle déploie depuis sa création en 2017.

Le dispositif de junior association consiste en une organisation construite sur le modèle associatif permettant à de jeunes mineurs de s'engager dans des actions diverses (culturelles, citoyennes, solidaires...). A ce jour, les jeunes de Tarnos Solid'Action ont concentré leurs énergies sur diverses actions : projet solidaire au Maroc (2017), inscription dans l'aide aux restos du coeur (2018), proposition d'aide à faire les courses pour les populations les plus fragilisées par la crise sanitaire, aide à la collectivité pour la distribution des masques à la population (2020) ou pour relayer celle des paniers solidaires proposés aux jeunes par la Région Nouvelle Aquitaine (2021).



Depuis le début de cette année, l'association Tarnos Solid'Action s'est engagée dans un projet très ambitieux alliant la solidarité et l'interculturalité avec le lycée sectoriel de Sao Domingos en Guinée Bissau.

S'inscrivant dans la continuité de l'action de la commune qui, de 2010 à 2012, avait cofinancé la construction du lycée, l'association de jeunes a souhaité financer la construction d'un garage à vélo qui permettra aux jeunes Bissau-Guinéens fréquentant l'établissement de venir plus facilement. Monsieur le Maire rappelle au conseil que les élèves du lycée de Sao Domingos viennent parfois de loin pour s'instruire et nombre d'entre eux se déplacent à vélo. Par ailleurs, en partenariat avec la Municipalité, Tarnos Solid'Action va déléguer une partie de ses adhérents (13 jeunes) sur place du 14 au 27 février 2022 pour participer aux finitions du chantier, rencontrer les jeunes dans le cadre d'un échange culturel et s'enrichir de leur histoire, de leur contexte géopolitique et environnemental en identifiant les liens qui unissent nos continents.

Avec l'aide des services de la ville, les jeunes se sont mobilisés pour trouver un maximum de financement :

- **des actions de financement ont été menées** : opérations de lavage de voiture cet été, tenue de buvettes dans diverses manifestations municipales, organisation d'un festival des solidarités internationales au cours duquel le projet a été présenté publiquement et deux actions financières ont été réalisées (une soirée africaine le 20 novembre et un vide-grenier le 5 décembre) ;
- **des rencontres ont déclenché des aides parfois inattendues** : le BTS a versé 2 000 € pour le projet ; l'artiste peintre Nu Barreto, originaire de Sao Domingos, a annoncé sa décision de verser 2 500 € lors de sa venue à Tarnos à l'occasion de l'inauguration de son exposition à l'Hôtel de Ville ;
- **des dispositifs spécifiques ont été activés** : ils ont d'ores et déjà obtenu un financement de 3 500 € de Landes Imagin'action qui regroupe la Région, le Département, la MSA et la CAF. Ils viennent également d'obtenir une subvention de 8 500 € du FONGEP JSI dépendant du Ministère des Affaires Etrangères où ils ont soutenu leur dossier de façon remarquable devant un jury.

Pour mener à bien le projet, la commune est engagée sur l'accompagnement du voyage.

La grille tarifaire de la ville concernant les séjours à l'étranger prévoit une tarification jusqu'à 5 jours, appliquant lorsque la durée est supérieure un supplément de 20 % par jour en plus.

QF	Tarif séjour à l'étranger 5 jours	Supplément 9 jours En plus	Tarif séjour à l'étranger 14 jours
0<620	120,00 €	216,00 €	336,00 €
621<905	120,00 €	216,00 €	336,00 €
906<1200	160,00 €	288,00 €	448,00 €
1201<1500	250,00 €	450,00 €	700,00 €
1501<1800	260,00 €	468,00 €	728,00 €
1801<2300	280,00 €	504,00 €	784,00 €
>2300	390,00 €	702,00 €	1 092,00 €



Pour ces 14 jours, les tarifs familles apparaissent élevés aux regard des possibilités des familles qui devront également prendre en charge les frais administratif (passeport, vaccins....).

L'implication exceptionnelle des jeunes et les objectifs décrits dans le projet révèle combien ce déplacement n'est pas un séjour d'agrément. C'est pourquoi il est proposé au conseil municipal d'adopter pour ce déplacement la grille tarifaire spécifique suivante, en maintenant la dégressivité selon le nombre d'enfants inscrits au séjour : 20 % au 2^e enfant, 30 % au 3^e enfant, 40 % au 4^e enfant, 50 % au 5^e enfant.

Cette grille tarifaire porte également le fort engagement de la Ville de Tarnos en matière de solidarité internationale.

QF	Tarif proposé
0<620	200,00 €
621<905	200,00 €
906<1200	267,00 €
1201<1500	417,00 €
1501<1800	433,00 €
1801<2300	467,00 €
>2300	650,00 €

Cette proposition tarifaire a été construite en fonction des critères suivants :

- la volonté de ne pas dépasser un tarif maximum de 700 €, en fixant un tarif minimum à 200 €
- le maintien d'une progressivité du tarif le plus proche de la base

Cette tarification correspond à une augmentation d'environ 67 % du tarif 5 jours.

Outre sa contribution à l'équilibre du budget (qui devrait s'élever à 5 000 € environ), la Ville de Tarnos prendra également en charge les billets d'avion de l'ensemble de la délégation tarnosienne.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil municipal de valider ces tarifs.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29

Vu le projet de la junior association « Tarnos Solid'Action »

DÉLIBÈRE

FIXE le tarif spécifique du déplacement à Sao Domingos, en Guinée Bissau, comme suit



QF	Tarif proposé
0<620	200,00 €
621<905	200,00 €
906<1200	267,00 €
1201<1500	417,00 €
1501<1800	433,00 €
1801<2300	467,00 €
>2300	650,00 €

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr